



**Procès-verbal de la 76<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration  
tenue le vendredi 13 septembre 2019 à 9h30, par vidéoconférence**

- Local 2424 de l'Édifice INRS à Québec
- Salle H210A de l'Édifice 18 – campus de l'IAF à Laval

**Étaient présents :**

À Québec : Michelle Bordeleau, Magella Cantin, Liliane Tanguay  
À Laval : Raymonde Jetté, Francine Lambert, Jacques Pelletier

**Était absent :** Rudolf Bertrand

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la 75<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration tenue le 6 juin 2019
3. Suivi du procès-verbal du 6 juin 2019
  - a. Assemblée générale annuelle – 4 octobre 2019
  - b. Invitation à la Journée reconnaissance de l'INRS – Édition spéciale - 5 décembre 2019
4. Cotisation annuelle 2019-2020
5. Approbation des rapports financiers pour dépôt à l'AG du 4 octobre 2019
  - a. États financiers au 31 août 2019
  - b. État de l'encaisse au 31 août 2019
  - c. Relevé bancaire au 31 août 2019
  - d. Budget 2019-2020
  - e. Prévision de l'encaisse au 31 août 2020
  - f. Mise à jour de compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions 2019-2020
6. Demande annuelle à l'INRS d'une contribution financière pour les activités de l'APRES-INRS – 31 août 2019
7. Activités dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'INRS
8. Représentation de l'APRES-INRS – Comité organisateur du Tournoi de golf annuel des retraités de l'UQ
9. Activités récentes et prévues
  - a. Région de Québec
  - b. Région de Montréal
10. Rapport de trésorerie et bilan des membres
11. Décès d'un membre : madame Diane Nestowick
12. Divers
13. Confirmation de la date de la prochaine réunion
14. Levée de la réunion

## 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 9h45.

Sur proposition de Michelle Bordeleau, appuyé par Raymonde Jetté, l'ordre du jour est accepté tel que déposé avec l'ajout des points suivants : Cotisation annuelle 2019-2020 et décès d'un membre, madame Diane Nestowick.

**Résolution CA76-sept-13-19-01**

## 2. Acceptation du procès-verbal de la 75<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration tenue le 6 juin 2019

Sur proposition de Liliane Tanguay, appuyée par Francine Lambert, le procès-verbal est accepté tel que déposé.

**Résolution CA76-sept-13-19-02**

## 3. Suivi du procès-verbal du 6 juin 2019

### a. Assemblée générale annuelle – 4 octobre 2019

Francine Lambert confirme aux membres du CA qu'après des démarches sans résultat auprès du restaurant Signorvino, le restaurant Pizzeria Corneli situé dans le quartier de la Petite Italie à Montréal a été choisi. La section bistro du restaurant a été réservée pour la tenue de l'Assemblée générale. Après discussions, compte tenu d'une pratique usuelle et pour les services rendus, il est décidé de verser un pourboire de 75\$ au chauffeur de l'autobus et un autre du même montant au guide de la visite guidée du quartier de la Petite Italie. Après discussions, la proposition budgétaire suivante est adoptée :

Sur proposition de Francine Lambert, appuyée par Raymonde Jetté, le coût du dîner au restaurant, incluant une consommation et de la visite guidée de 75\$ par membre en règle, le coût du transport en autobus des membres de la région de Québec ainsi que le versement des pourboires d'un montant total de 150\$ sont approuvés.

**Résolution CA76-sept-13-19-03**

Jacques Pelletier a transmis un tableau des inscriptions à l'Assemblée générale ainsi qu'aux activités de la journée, incluant le transport des membres de la région de Québec. À ce jour, 27 membres se sont inscrits à l'AG. Un dernier courriel de rappel sera envoyé aux membres d'ici le 20 septembre prochain.

### b. Invitation à la Journée reconnaissance de l'INRS – Édition spéciale - 5 décembre 2019

Magella Cantin demandera à l'INRS si les retraités seront invités à l'édition spéciale de la Journée reconnaissance dans le cadre des activités entourant le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'INRS. Il en informera les membres du CA.

## 4. Cotisation annuelle 2019-2020

Le secrétaire rappelle que l'article 7.1 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS prévoit que le montant de la cotisation annuelle est fixé chaque année par l'AG, sur recommandation du CA. La trésorière est d'avis que le montant actuel de 30 \$ peut être reconduit sous réserve que l'INRS maintient le versement d'une aide financière. Après discussions, la résolution suivante est adoptée :

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Liliane Tanguay, il est proposé de maintenir la cotisation annuelle des membres à 30 \$ pour l'année budgétaire 2019-2020. Conformément à l'article 7.1 des Statuts et règlements, cette proposition sera soumise pour approbation à la prochaine AG.

**Résolution CA76-sept-13-19-04**

Les membres du CA s'interrogent sur le moment où le montant de la cotisation annuelle entrerait en vigueur le jour où il sera modifié compte tenu que l'AG se tient généralement en octobre, soit après le début d'une année financière. Il est convenu que ce sujet sera discuté lors d'une prochaine réunion du CA .

#### **5. Approbation des rapports financiers pour dépôt à l'AG du 4 octobre 2019**

- a. États financiers au 31 août 2019
- b. État de l'encaisse au 31 août 2019
- c. Relevé bancaire au 31 août 2019
- d. Budget 2019-2020
- e. Prévion de l'encaisse au 31 août 2020
- f. Mise à jour de compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions 2019-2020

La trésorière, Michelle Bordeleau, présente les documents financiers qu'elle a transmis par courriel aux membres du CA, à l'exception de la mise à jour de compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions 2019-2020. Dans ce dernier cas, elle est en attente d'une information sur les barèmes de l'INRS pour le remboursement des dépenses de déplacement. Les membres du CA la félicitent de son excellent travail. Après discussions, la résolution suivante est adoptée :

Sur proposition de Liliane Tanguay, appuyée par Francine Lambert, il est décidé de recommander à la prochaine Assemblée générale d'approuver les rapports financiers déposés par la trésorière, tenant compte qu'elle apportera des corrections afin d'ajouter les pourboires adoptés au point 3a) du présent procès-verbal et qu'elle mettra à jour les compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions 2019-2020 pour tenir compte des barèmes de l'INRS en vigueur pour le remboursement des dépenses de déplacement.

**Résolution CA76-sept-13-19-05**

#### **6. Demande annuelle à l'INRS d'une contribution financière pour les activités de l'APRES-INRS – 31 août 2019**

Magella Cantin informe les membres du CA qu'il enverra prochainement à l'INRS notre demande annuelle d'une contribution financière de l'INRS pour l'année 2019-2020. Une liste des membres en règle de l'APRES-INRS au 31 août 2019 accompagnera cette demande.

#### **7. Activités dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'INRS**

Magella Cantin informe les membres du CA qu'il n'a aucune information additionnelle à ce sujet. S'il en reçoit, il en informera les membres du CA.

#### **8. Représentation de l'APRES-INRS – Comité organisateur du Tournoi de golf annuel des retraités de l'UQ**

Magella Cantin confirme qu'aucun membre de l'APRES-INRS ne siégeait sur le comité organisateur de cet évènement.

#### **9. Activités récentes et prévues**

##### **a. Région de Québec**

Michelle Bordeleau informe le CA que la prochaine activité pourrait être une visite d'observation des oies blanches à la Réserve nationale de la faune du Cap-Tourmente vers la mi-octobre. Un sondage sera effectué auprès des membres afin de vérifier leur intérêt. Comme il se doit, si cette activité est retenue, une demande d'approbation sera acheminée aux membres du CA.

b. Région de Montréal

Francine Lambert rappelle qu'une visite guidée du quartier des spectacles de Montréal a eu lieu le 11 juin dernier, suivie d'un dîner au restaurant «Les 3 brasseurs»; 13 personnes étaient présentes à la visite (9 membres et 4 personnes invitées). 7 membres ont participé au dîner. Cette activité avait été approuvée par le CA lors de sa dernière réunion.

Enfin, Francine Lambert rappelle que la prochaine activité sera une croisière à bord d'un ponton motorisé au cœur de l'archipel de la rivière des Mille-Îles à Laval, offert par le Parc de la Rivière-des-Mille-Îles, et sera suivi d'un dîner au restaurant Dame Tartine. Cette activité se tiendra le 18 septembre prochain. À ce jour, 20 personnes se sont inscrites, dont 15 membres. La contribution de l'APRES-INRS s'élèvera à un maximum de 20 \$ pour chacun des membres en règle. Comme il a été convenu lors du CA du 2 novembre dernier, le courriel d'invitation a été envoyé aussi aux membres de la région Québec.

**10. Rapport de trésorerie et bilan des membres**

Michelle Bordeleau a envoyé par courriel ce matin son rapport de trésorerie ainsi que le bilan des membres à ce jour. À ce jour, 58 membres sont en règle pour l'année 2019-2020.

Enfin, elle informe le CA que le solde de l'état de compte au 13 septembre 2019 s'élève à 9 519, 88 \$ (Voir annexe 1).

**11. Décès d'un membre : madame Diane Nestowick**

Lors de la prochaine Assemblée générale, Magella Cantin informera les membres du décès de madame Nestowick.

**12. Divers**

(Aucun point n'est discuté)

**13. Confirmation de la date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion du CA se tiendrait le vendredi 18 octobre à 9 h 30. La date sera confirmée après la tenue de la prochaine Assemblée générale.

**14. Levée de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, Francine Lambert propose la levée de la réunion à 11 h 20.

Jacques Pelletier  
Secrétaire par intérim

Magella Cantin  
Président

*Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 1<sup>er</sup> novembre 2019*

## **Rapport de trésorerie pour la 76<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration de l'APRES-INRS, le 13 septembre 2019 à 9h30**

### **1. Membres :**

Pour l'année financière qui vient de se terminer nous avons la répartition suivante:

- Montréal: 53 membres
- Québec: 33 membres
- Total: 86 membres

Présentement pour la nouvelle année financière 2019-2020 au 13 septembre 2019 nous avons:

- Montréal: 33 membres
- Québec: 25 membres
- Total: 58 membres

### **Mode de paiement:**

Étant donné l'introduction du mode de paiement par virement bancaire, j'ai jugé intéressant de compiler comment se répartissent les membres en règle à ce sujet :

- gratuité: 1
- honoraires: 2
- payé en argent: 3
- par virement: 21
- par chèque: 31

### **2. Finances:**

- le solde au compte au 13 sept 2019: 9 519,88 \$
- Un chèque est en circulation au montant de : 995,97 \$